

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Monsieur Philippe JANICOT

N° 26553

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLITAIN

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3351-2
L3351-33, L3351-4 et L3351-38
Vu la délibération n°13 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation
du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus
communautaires
Vu le décret n°2006-786 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de
réglement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils
de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les
fonctionnaires de l'Etat, Non-Fonctionnaires et conseillers communautaires doivent droit au
remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Philippe JANICOT à BORDEAUX (33)
nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération
susvisée.

DÉCISION

Article 1 : De conférer le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur
Philippe JANICOT au « Salon CHOCOLAT », au Palais 3 (Interstrophe-BORDEAUX) (33),
les 21 et 22 mai 2025.

Article 2 : D'autoriser à l'Etat, notamment le remboursement des frais réellement
occasionnés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des
justificatifs de dépenses occasionnés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal
administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le directeur des finances sont chargés
chaque en son rôle de la mise en œuvre de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025
Document communiqué en vertu de la loi n° 2019-1222
du 12 novembre 2019 relative à la transparence de l'information
publique et à la lutte contre la corruption



DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Philippe JANICOT

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2025



26553.pdf
(.pdf, 368,5 Ko)



TÉLÉCHARGER